
Programme de Formation

Formation Niveau 1 à la sécurité des personnels des entreprises extérieures intervenant sur sites chimiques et industriels (FRANCE Chimie)



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel (notamment dans les industries chimiques, pétrochimiques et les raffineries).

Prérequis

Aucun.

Remarques :

- La formation et les évaluations se déroulent en langue française.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les risques, y compris en situation de coactivité
- Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel
- Savoir réagir en cas de situation dégradée

Références réglementaires:

Le Décret 92-158 du 20/02/1992 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice. Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de FRANCE CHIMIE ou de l'UFIP.

La validité de la formation est de **3 ans**.

Description

INTRODUCTION/OBJECTIFS

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles (illustration avec des exemples et statistiques) ;
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une



maladie professionnelle ;

- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

LES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION / PROTECTION

- Circulation et accès aux sites, et règles de sûreté - Risque chimique - Amiante - Incendie / Explosion (y/c ATEX) - Utilités (azote, vapeur, autres gaz, air comprimé...) - Electricité - Risque machines - Risque thermique (travaux à proximité de points chaud/froid) - Bruit, Vibrations - Travaux en hauteur - Manutention mécanique / levage - Manutention manuelle - Travaux en espaces confinés - Désordre - Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations - Pression et nettoyage haute pression - Rayonnements ionisants et non ionisants - Sablage - Risque biologique et légionelles - Travaux à proximité de voies ferrées - Risque de noyade (voies d'eau, bassins, ...)

ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS

Présentation des procédures et consignes

- Le plan de prévention
- Les autorisations de travail et les différents permis
- Les consignes et modes opératoires
- La consignation et déconsignation

ROLE ET RESPONSABILITE DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 1

- Comportement adapté et vigilant, être acteur de la culture sécurité du site
- Respecter les procédures et consignes,
- Connaître les conséquences éventuelles de leur non-respect ;
- Savoir réagir à tout changement de situation de travail
- Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent ;
- Etre conscient des éventuels risques engendrés par la non-qualité du travail.



EPI



Modalités pédagogiques

Mode : Individuel.

Séquence : Synchronique (Présentiel)

Méthode : Magistrale. Démonstrative

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), le formateur amène les stagiaires, sous forme d'exercices théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.



Moyens et supports pédagogiques

- Salle de cours et tableau numérique ou tout moyen de projection adéquat.
- Supports de cours et Livret pédagogique.

Formateurs

Le formateur, habilité par FRANCE CHIMIE, expérimenté dans la prévention des risques sur sites industriels et la formation pour adultes. La formation est dispensée par un Partenaire habilité FRANCE CHIMIE N1/N2.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des stagiaires : Cette formation fait l'objet d'un contrôle de connaissances par QCM, suivi d'une correction collective.
- Une attestation de stage est remise à l'issue de la formation. En cas de réussite au QCM, une carte est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.

Cette formation est réalisée en partenariat avec un Organisme de Formation habilité par France Chimie.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Au sein des agences FOSEC labellisées France CHIMIE régionalement.

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)